

## Escroquerie aux VGE (suite) : bilan d'étape au congrès de l'ANEA

dimanche, 20 mars 2016

**L'approche du procès de l'affaire des 5 014 VGE transformés en VO a conduit l'ANEA à effectuer un bilan de l'action mise en place auprès des propriétaires des véhicules incriminés. Ce fut fait lors de son 10<sup>e</sup> congrès, le 18 mars dernier, devant plusieurs centaines d'adhérents et en présence du délégué interministériel à la sécurité et à la circulation routières, Emmanuel Barbe.**

*Philippe Ouvrard (à gauche) a ouvert et clos le 10e congrès de l'ANEA, dont il est le président.*

Alors que onze prévenus, dont trois experts en automobile, seront présentés devant le Tribunal correctionnel d'Evry ces mardi 22 et mercredi 23 mars pour répondre de leurs actes dans l'affaire des 5 014 véhicules gravement endommagés (VGE) revendus sur le marché du VO, il était temps pour l'Alliance nationale des experts en automobile (ANEA) de faire le bilan de l'action mise en place auprès des propriétaires des véhicules incriminés. Car l'ANEA a eu un rôle-clé dans la prise en charge des véhicules liés à l'escroquerie. C'est François Mondello, membre du comité directeur de l'ANEA, qui s'est attelé à la tâche en rappelant d'abord la chronologie de l'action.

**Des étapes-clés**

Une action commencée dès le lendemain de la révélation du scandale par Le Parisien, le 9 juillet 2015, au cours d'une réunion d'urgence au ministère de l'Intérieur. Répondant à la convocation du délégué interministériel à la sécurité et à la circulation routières, Emmanuel Barbe, et son adjoint Ludovic Guillaume, la CFEA (Confédération française des experts en automobile) avait alors retrouvé autour de la table les forces de l'ordre, les représentants du ministère de la Justice, le CNPA, la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurance) et le GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances).

Si l'objectif premier, pour la DSCR, était bien d'informer par courrier les propriétaires des véhicules suspects, encore fallait-il que ceux-ci aient un numéro à appeler pour s'informer de la marche à suivre et recourir à l'expertise de leurs voitures. Quant aux experts chargés de réaliser les rapports, encore fallait-il qu'ils disposent d'un outil informatisé pour enregistrer les informations de chaque véhicule et enrichir la base de données créée pour l'occasion.

Ainsi, la CFEA a fait le choix d'un outil de gestion en ligne simple d'utilisation et administrable, un SID directement sur son site pour permettre à ses experts de se connecter. Et c'est IMA Technologies, spécialiste du service client en matière d'après-vente automobile, qui a été choisie pour développer le call center. Ce n'est donc qu'à partir du 11 septembre que le courrier du ministère de l'Intérieur a pu être envoyé aux propriétaires des véhicules suspects.

#### **Encore plus de 2 000 VGE - VO à expertiser**

Après avoir reçu 9 641 appels en plus de trois mois, la plateforme téléphonique a cessé son activité le 24 décembre et c'est l'ANEA qui a récupéré l'accueil des appels à partir du 25 décembre. Le 10 mars dernier, il restait encore 2 211 véhicules à expertiser. À cette même date, 2 449 véhicules avaient eu droit à leur expertise. 1 839 rendez-vous étaient encore en attente et 219 ont été refusés. 962 véhicules sur les 5 014 se sont révélés encore dangereux, soient 39,28% d'entre eux. Enfin, 2,67% de ces 5 014 véhicules ne pourront être expertisés, ayant tout simplement disparus, incendiés, ou dépecés pour pièces, entre autres sorts enviables tenant de la fraude à l'assurance.

« *Nous avons été surpris de l'ampleur de cette escroquerie, a reconnu Floréal Sanchez, chargé de mission auprès du pôle IARD de la Macif. La Macif détient 14% du parc automobile particulier. Rapporté au nombre des 5 014 véhicules concernés par cette arnaque, cela représente 708 véhicules assurés par la Macif. 79% de nos assurés victimes ont pris rendez-vous pour une expertise.* » Par mesure de prudence, la Macif avait d'ailleurs préféré doubler le courrier du ministère par un courrier de son cru, ce qui explique sans doute pourquoi les assurés Macif victimes de l'arnaque sont si nombreux à avoir pris rendez-vous pour une expertise.

Présent dans l'auditorium, Emmanuel Barbe s'est exprimé à la tribune pour « *exprimer [sa] gratitude envers les experts dans cette affaire* ». La DSCR exerçant la tutelle de la profession d'expert en automobile, il semblait logique que, dans une situation où l'image et l'intégrité même du métier d'expert sont remises en question aux yeux de tous, le délégué interministériel fasse l'honneur de sa présence au congrès de l'ANEA. Les développements de cette affaire semblent avoir encouragé Emmanuel Barbe à réactiver enfin la Commission nationale de l'expertise automobile (CNEA), inactive depuis plusieurs années. « *Nous nommerons à sa tête un président de grande valeur* », a-t-il déclaré. Une phrase qui, prononcée devant le congrès de l'ANEA, n'a pas dû tomber dans l'oreille de sourds.

---

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite